

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2025

Date de convocation :
12.12.2025

Nombre de Membres :
En Exercice : 10
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Excusés ou absents : 2
Sièges vacants non
comptabilisés : 3

Résultat du vote :
Voix « pour » : 8
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
12.12.2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mme VAN DE WALLE, Mme TURE, Mme CAPPENDÏK, Mme RONDET, Mme PIGEAT et Mme MOREAU.

Avait donné pouvoir : M. KOCH représenté par Mme VAN DE WALLE.

Était absent ou excusé : M. DEBROYE, Mr MOURBRUN.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Mme CAPPENDÏK a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2025/43 DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET CCAS

7.1.2. Décisions Budgétaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et de la Famille,

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration la décision modificative n°2 du budget CCAS suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

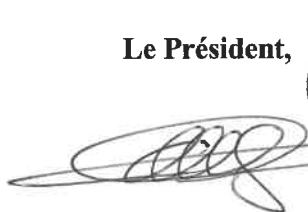
Chapitre / article	Fonction	Libellé	BP+DM1		Propositions DM2	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<u>040</u>		<u>Opérations d'ordre entre sections</u>			60 000,00 €	
	1068 01	excédent capitalisé			60 000,00 €	
<u>10</u>		<u>Dotations, fonds divers, réserves</u>	50 000,00 €		50 000,00 €	
	1068 01	Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000,00 €		50 000,00 €	
<u>21</u>		<u>Immobilisations</u>	15 362,96 €		10 000,00 €	
	21838 020	autres matériels informatique	3 500,00 €		3 500,00 €	
	21828 020	autres matériels de transport	1 500,00 €		1 500,00 €	
	2188 424/020	autres immobilisations corporelles	10 362,96 €		5 000,00 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT					- €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre / article	Fonction	Libellé	BP+DM1		Propositions DM2	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<u>Chapitre 011</u>		<u>Prestations de services</u>	153 742,00 €		18 000,00 €	
<u>Chapitre 65</u>		<u>Autres charges de gestion courante</u>			78 000,00 €	
	657365 01	Aide ESSMS	14 540,00 €		78 000,00 €	
<u>042</u>		<u>Opérations d'ordre entre sections</u>				60 000,00 €
	777 01	Recettes et quote part des subv. d'invest.				60 000,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					60 000,00 €	60 000,00 €

Les membres du Conseil d'Administration, après débat et à l'unanimité, approuvent la Décision Modificative N°2 du budget CCAS présentée.

Le Président,



Jean-Louis SALAK

La Secrétaire de séance,



Régine CAPPENDÏK

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télécours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : 19/12/2025